

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 62 (1970)
Heft: 8-9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

62^e année

Août / Septembre 1970

Nº 8/9

Quelques aspects des relations sociales en Suisse

par André Ghelfi, secrétaire central de la FOMH

Il y a quelques mois s'est tenu à Paris un séminaire syndical de l'OCDE consacré aux nouvelles perspectives en matière de relations du travail. Outre les exposés principaux qui constituaient la base des discussions, un certain nombre de participants ont dû rédiger un «rapport national» contenant les caractéristiques essentielles des relations sociales dans le pays considéré. Pour la Suisse, ce travail a été fait par M. André Ghelfi, secrétaire central de la FOMH.

Le rapport fait, en quelque sorte, un inventaire des différents aspects légaux et conventionnels des relations du travail. Il analyse brièvement les aspects dits «classiques» de l'activité syndicale pour aborder ensuite le droit des travailleurs dans l'entreprise, la participation, les nouvelles formes de relations conventionnelles; il se termine par les problèmes en rapport avec le chômage technologique et structurel.

Depuis la rédaction de ce rapport, un nouvel et important accord en matière d'épargne négociée – avantage aux syndiqués – est entré en vigueur dans l'industrie horlogère. Les grandes lignes de cet accord ont été intégrées au rapport figurant ci-dessous, afin de donner au lecteur une image «à jour» de la situation.

La rédaction

Salaires et bien-être des travailleurs

En Suisse comme dans les autres pays: l'un des aspects de l'activité syndicale peut être qualifié de classique. Nous songeons à ce sujet aux campagnes menées dans des domaines traditionnels: les salaires, l'aménagement des horaires de travail, la santé et le bien-être des travailleurs, ainsi que la défense de leurs conditions de travail. Ce secteur d'activité – qui demeure encore l'un des plus importants et des plus spectaculaires – mérite quelques remarques.

Les formes de rémunération se modifient de façon considérable et à un rythme croissant. Tout d'abord, il convient de relever que face aux revendications de plus en plus pressantes des syndicats pour supprimer les inégalités de traitement entre employés et ouvriers, auxquelles s'ajoutent la pénurie chronique de personnel et les nom-